

Brevet Professionnel

RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS

Voie de formation

Formation professionnelle continue



Diplôme de niveau 4

Le Brevet Professionnel option Responsable de Chantiers Forestiers permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles en :

Activités du métier

- Organisation de chantiers forestiers
- Gestion technico-économique et financière de l'entreprise
- Réalisation de travaux forestiers
- Gestion des relations clients/ fournisseurs/ usagers

Débouchés :

Créer une entreprise de travaux forestiers ou être agent forestier

Objectif de la formation

Acquérir des connaissances sylvicoles et forestières, maîtriser des compétences en exploitation forestière (en conduite et maintenance des engins forestiers, valorisation du bois) ou en sylviculture manuelle et mécanisée (mise en place et entretien des peuplements) ainsi qu'en gestion technico-économique d'une entreprise, et en organisation de chantiers forestiers
Diplôme préparé : **BP Responsable de Chantiers Forestiers**



Activités Métiers

- Il identifie les caractéristique du chantier
- Il organise & effectue la récolte des produits forestiers
- Il organise & effectue les travaux d'entretien de parcelles ou de plantation

Pré-requis

Mathématiques : savoir réaliser les 4 opérations de base.

Français : savoir lire et être capable de restituer par écrit les éléments importants d'un document.

Public

La formation s'adresse aux personnes de plus de 18 ans ayant un an d'expérience professionnelle (tous domaines confondus) ou aux jeunes de moins de 18ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Conditions d'admission

Autonomie

Bonne condition physique

Avoir 1 diplôme de niveau 3 ou une attestation de scolarité jusqu'en seconde du cycle secondaire ou justifier de 3 ans d'activité dans un autre secteur si la condition de diplôme n'est pas remplie

Code ROME : A1201/ A1205/ A1101

Condition d'environnement

Travail en autonomie ou responsable d'équipe
Travail extérieur

Frais pédagogique

Prévoir matériel scolaire de base

Durée , Rythmes

9 mois, soit :

- 25 Semaines en formation
- 8 Semaines de stage en entreprise (par périodes de 2 à 4 semaines)

Prochaine rentrée : **Septembre 2023**

Pédagogie utilisée

Cours en salle, TP sur le terrain, projet tutoré, intervention de professionnels de la filière, mises en situation pratiques.

Lieux

CFPPA de Bazas, centre constitutif de l'EPLEFPA « Terres de Gascogne » de Bazas

Conditions d'accueil :

Résidence étudiante et restaurant scolaire sur le site.

Personnes en situation de handicap : nous consulter

Nombre de places

Minimum : 6

Maximum : 15

Taux de réussite 2022 : 75 %

Taux d'insertion (y compris poursuite d'étude) : 75 %

Taux de satisfaction globale : 67 %



Contenu & déroulement de la formation

UC* GENERALES

UCG1 : Utiliser en situations professionnelles les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier.

UC PROFESSIONNELLES

UCP1 : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers

UCP2 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité

UCP3 : Organisation de chantier

UCP4 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers

UCP5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier

UCP6 : Entretien des matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement

UC TECHNIQUES

UCT1 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement

UCT2 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement

- Débardage
- Abattage mécanisé
- Bûcheronnage

UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi

- GPS
- Cynégétique

Stage
280h

Pour les tarifs, modalités de financement et dates :
Contact CFPPA : 05 56 65 01 65
cfppa.bazas@educagri.fr



OBTENTION DU DIPLÔME

63h Le diplôme est délivré à l'issue de l'année de formation après validation de chaque unité capitalisable (UC)

- Toutes les UC sont évaluées en contrôle continu
- Possibilité de passer les UC non validées pendant 5 ans.
- La formation valide le SSTA (Sauveteur Secouriste du Travail Agricole).

35h

35h

70h

105h

35h

44h

35h

Inscription

Dossier de candidature à télécharger sur le site www.bazas.educagri.fr.

RÉMUNÉRATION

La rémunération se fait en fonction du statut du candidat et son activité professionnelle antérieure.

RECRUTEMENT

70h 3 temps composent le recrutement des candidats :

- Rencontre avec un conseiller Pôle Emploi Prescription par celui-ci sur Aquitaine Cap Métiers uniquement pour les demandeurs d'emploi
- Participation à la réunion d'information collective
- Positionnement

35h

35h

105h

Poursuite d'étude :

- BTS GF
- CS PMB
- CS Élagage

35h

35h

Possibilité de valider des blocs de compétences

Modalités d'adaptation du parcours de formation

Individualisation du parcours lors du positionnement

Conditions d'accueil

- Hébergement
- Restauration Scolaire

